

Université SORBONNE PARIS CITE Université Paris Diderot

AVANT VOTRE SOUTENANCE:

Trois semaines avant la soutenance de la thèse, le candidat doit adresser à l'institut des études doctorales (Paris 7) 2 exemplaires (dont un <u>recto</u> obligatoirement) de sa thèse et 2 exemplaires du Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue, datés et signés, les documents sont destinés à la bibliothèque universitaire : l'un est conservé à la B.U; l'autre envoyé par la BU à l'atelier de reproduction des thèses (<u>voir paragraphe ci-dessous après la soutenance</u>). Les thèses dites d'exercice dans les sciences de santé ne sont pas reproduites.

Les renseignements doivent être écrits en police de **caractère 11**, couleur **noire** et ne doivent pas être soulignés

Comment remplir correctement le formulaire de thèse soutenue

NOM DE L'AUTEUR: Il doit être identique à celui qui figure sur la page de titre de la thèse ; les femmes mariées indiquent leur **nom patronymique**, suivi éventuellement de leur nom d'usage. Les mentions « épouse... » ou « née... » ne doivent pas être utilisées. Sur chaque formulaire ne peut figurer qu'un seul nom d'auteur. En cas de thèse collective, chaque auteur remplit son formulaire.

ADRESSE PERSONNELLE : Cette information est destinée à l'Atelier national de reproduction des thèses. C'est à cette adresse que seront adressés les exemplaires de microfiches destinées aux candidats, en cas de reproduction de la thèse sur microfiche. Cette adresse n'est pas reproduite dans la base. (pour être contacté par la B.U veuillez indiquer votre adresse mail personnelle)

DATE DE SOUTENANCE : indiquer l'année et le mois.

DIRECTEUR DE THÈSE: inscrire nom et prénom. S'il y a deux directeurs, retenir le directeur principal. Pour les thèses qui sont soutenues dans le cadre d'une procédure de cotutelle entre établissements français et étrangers (arrêté du 06 janvier 2005), utiliser "/" pour séparer les noms des deux directeurs de thèse.

TYPE DE DOCTORAT : cocher le code correspondant : a) doctorat mis en place par l'arrêté du 07 août 2006 ;

DISCIPLINE: indiquer la formation doctorale

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES : indiquer le nombre de volumes. Indiquer le nombre total de pages (s'il y a plusieurs volumes, additionner les pages de tous les volumes). Indiquer le nombre de références bibliographiques. Cette mention fait partie du signalement de la thèse.

TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS: dactylographier obligatoirement ou coller le texte imprimé dans les zones prévues. Attention au nombre limité de caractères (400), au-delà duquel il y a coupure automatique.

RÉSUMÉS DE LA THÈSE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS: dactylographier <u>obligatoirement</u> et coller le texte imprimé dans les zones prévues. Attention au nombre limité de caractères **(1 700** espaces compris = 10 lignes police de 10) en cas de dépassement la coupure est automatique. Le résumé doit être précis et significatif.

TITRE DE LA THÈSE EN ANGLAIS : dactylographier obligatoirement et coller le texte imprimé dans les zones prévues. Attention au nombre limité de caractères au-delà duquel il y a coupure automatique.

PROPOSITIONS DE MOTS CLÉS: ils peuvent être écrits à la main. Ils sont donnés par l'étudiant et faciliteront l'indexation de la thèse par la bibliothèque et le pôle de signalement.

L'AUTEUR DATE ET SIGNE.

APRÈS LA SOUTENANCE:

Que devient votre thèse ?

 La thèse est transmise à la bibliothèque universitaire où elle sera communiquée sur place ou prêtée entre bibliothèques.

- Les services des bibliothèques signale la thèse dans le catalogue collectif de l'enseignement supérieur (Système Universitaire de Documentation ou SUDOC), conserve un exemplaire et adresse le second exemplaire à l'un des ateliers nationaux de reproduction.
- L'atelier national de reproductions des thèses de Lille III assure la reproduction sur support micrographiques des thèses soutenues en Lettres, Sciences Humaines, juridiques, politiques et sociales.
- En ce qui concerne les Sciences exactes, médecines, pharmacie, sciences économiques et de gestion, c'est l'atelier de reproduction de l'université de Grenoble II qui s'en charge.
- Dans les disciplines Droit, Lettres, Sciences humaines et sociales et Sciences, si le jury a donné son accord et si les corrections demandées ont été effectuées dans les trois mois, la thèse est reproduite sur microfiche par un des deux ateliers nationaux de reproduction des thèses et les microfiches sont diffusées dans les bibliothèques universitaires. L'auteur reçoit quelques exemplaires gratuitement.
- En médecine et odontologie, les thèses d'exercice qui ne sont pas reproduites sur microfiche sont consultables, outre à la bibliothèque de l'université de soutenance, à la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Paris et à sa section d'odontologie, où un dépôt est fait par les autres établissements.

Concernant les **thèses confidentielles**, le formulaire d'enregistrement est normalement rempli. A l'emplacement prévu à cet effet en bas de la page 3, <u>l'institut des études doctorales</u> coche la case 4 : thèse confidentielle jusqu'en... et précise l'année de fin de confidentialité. Une thèse confidentielle est normalement déposée à la bibliothèque, elle est normalement signalée dans le catalogue avec la mention « Thèse confidentielle jusqu'en ..., non reproduite » ; elle n'est pas reproduite, elle n'est pas communiquée avant la fin de sa confidentialité.